



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

diabète

Question écrite n° 20672

Texte de la question

M. Jacques Domergue attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la progression du diabète, en particulier chez les jeunes. Le diabète de type 2, qui touche normalement des personnes entre quarante-cinq et cinquante ans, atteint de plus en plus les enfants et les adolescents. C'est ce qui a été annoncé au congrès international de diabétologie à La Nouvelle-Orléans en Louisiane. En France, le diabète de type 2, parfois lié à l'obésité, touche deux millions de personnes et le nombre de cas diagnostiqués a doublé entre 1986 et 2000. Le dépistage, surtout chez les enfants obèses, reste le meilleur moyen de prévenir la maladie. Il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le diabète sucré est une pathologie métabolique en constante augmentation tant en Europe qu'aux États-Unis. En France la prévalence est estimée à 3 %, dont 80 % de diabète de type 2. Cette augmentation régulière peut s'expliquer à la fois par des raisons sociologiques liées au mode de vie, démographiques telles que l'allongement de la durée de vie et médicales liées à un meilleur dépistage. Il convient d'y ajouter la progression préoccupante de l'obésité qui affecte 10 % des adultes et 12 % des enfants. Au regard de ces données épidémiologiques, un programme national nutrition et santé (PNNS) 2001-2005 a été mis en place par le ministère chargé de la santé dans le but de réduire la prévalence du surpoids et de l'obésité chez l'adulte et chez l'enfant, facteur de risque important du diabète de type 2. Certaines actions du PNNS sont destinées plus spécifiquement aux enfants et adolescents. Il s'agit notamment de la campagne médiatique en faveur de la consommation d'au moins cinq fruits et légumes par jour menée dès l'automne 2001 et qui a été relayée dans certaines écoles, de la diffusion aux professionnels de santé d'outils pour l'évaluation nutritionnelle de l'enfant en octobre 2003 et de la création d'un module de formation continue concernant la prévention et la prise en charge de l'obésité de l'enfant qui devrait être disponible début 2004... En complément de ces mesures de prévention primaire, la direction générale de la santé a demandé à l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé de rédiger des recommandations sur les principes de dépistage du diabète de type 2. Ces conclusions, disponibles sur le site de l'ANAES depuis le mois de février 2003, recommandent un dépistage du diabète uniquement chez les sujets de plus de quarante-cinq ans présentant un facteur de risques.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20672

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2003, page 4959

Réponse publiée le : 20 octobre 2003, page 8061